

Document pour les affiliés

ORGANISATION DES SÉMINAIRES DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE
POUR L'ANNÉE 2026-2027

Section pour les personnes responsable du dossier retraite 2026-2027

CONDITIONS

Les séminaires de planification de la retraite, sous la responsabilité conjointe de l'APRFAE (Association de personnes retraitées de la FAE) et de la FAE (Fédération autonome de l'enseignement), sont conçus pour les personnes membres ou employées de la FAE, d'un syndicat affilié ou de l'APRFAE qui songent à prendre leur retraite d'ici le 30 juin 2028 ou qui sont déjà inscrites dans un programme de retraite progressive.

Ces séminaires se donnent sous la forme virtuelle (webinaire : TEAMS ou ZOOM). L'édition 2026-2027 des séminaires se déroulera à partir du 21 novembre 2026 jusqu'au 23 mars 2027.

Les personnes admissibles doivent s'inscrire pour un forfait de trois séances :

- Les RÉGIMES DE RETRAITE (RRQ et RREGOP) - les samedis de 8h30 à 12h00, présentation sur la plateforme TEAMS).
- Les FINANCES - les lundis de 18h00 à 19h30, présentation sur la plateforme ZOOM.
- Les ASSURANCES (assurance maladie et vie) - les mercredis de 18h00 à 19h30, présentation sur la plateforme ZOOM.

INSCRIPTION

Entre le 25 juin et le 4 octobre 2026, la personne admissible qui souhaite s'inscrire doit remplir le formulaire sur le site web de l'APRFAE à l'adresse suivante : <https://aprfae.com/seminaires-de-planification-a-la-retraite/> . Un accusé de réception suivra immédiatement l'inscription, mais le syndicat local doit l'approuver pour qu'elle devienne officielle. Le principe « premier arrivé, premier inscrit », sera appliqué et aucune inscription ne sera possible après le 4 octobre 2026.

La taille des groupes est de 40 à 45 personnes. Si le nombre de places disponibles est atteint, l'inscription sera bloquée et la personne devra choisir un autre forfait où des places sont encore disponibles.

Au cours de la première semaine de novembre, les participantes et participants dont l'inscription a été approuvée ou non par leur syndicat recevront une confirmation par courriel.

24 heures avant le début de chaque séance, la personne participante recevra par courriel :

- la documentation nécessaire pour la séance du lendemain;
- le lien ZOOM ou TEAMS;
- ainsi que l'heure du début de l'inscription.

Il est inutile de nous écrire pour recevoir l'invitation virtuelle ou le document avant ce délai.

Pour qu'une personne participante s'inscrive, elle doit :

1. Choisir les dates du forfait souhaité. Si ce dernier est déjà complet, elle doit faire un autre choix.
2. Remplir le formulaire à l'écran qui apparaîtra seulement si la date choisie est encore disponible.
3. Une fois complété, cliquer « envoyer ».
4. Vérifier le message d'accusé de réception dans sa boîte courriel
5. Après avoir cliqué sur « *envoyer* », le message suivant apparaît : **Réservation effectuée avec succès!**
6. La personne participante recevra un courriel disant ceci : *Nous avons reçu votre inscription pour les séminaires de planification de la retraite. Nous vous retournerons un courriel de confirmation avec tous les détails quand votre syndicat local aura approuvé votre inscription. Veuillez noter qu'aucune inscription ne sera confirmée avant le 01 novembre 2026.*

N'OUBLIEZ PAS DE LEUR MENTIONNER, S'IL Y A LIEU DE VÉRIFIER DANS LEUR DOSSIER
INDÉSIRABLE (SPAM)

TOUTE INSCRIPTION DOIT ÊTRE APPROUVÉE PAR LE SYNDICAT AVANT D'ÊTRE CONFIRMÉE OFFICIELLEMENT.

HORAIRE DÉTAILLÉ DES SÉMINAIRES DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE 2026-2027		
DATES	HEURES	SÉANCES
21 novembre 2026	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
23 novembre 2026	18h00 à 19h30	Les finances
25 novembre 2026	18h00 à 19h30	Les assurances
28 novembre 2026	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
30 novembre 2026	18h00 à 19h30	Les finances
02 décembre 2026	18h00 à 19h30	Les assurances
05 décembre 2026	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
07 décembre 2026	18h00 à 19h30	Les finances
09 décembre 2026	18h00 à 19h30	Les assurances
12 décembre 2026	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
14 décembre 2026	18h00 à 19h30	Les finances
16 décembre 2026	18h00 à 19h30	Les assurances
09 janvier 2027	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
11 janvier 2027	18h00 à 19h30	Les finances
13 janvier 2027	18h00 à 19h30	Les assurances
16 janvier 2027	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
18 janvier 2027	18h00 à 19h30	Les finances
20 janvier 2027	18h00 à 19h30	Les assurances
30 janvier 2027	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
01 février 2027	18h00 à 19h30	Les finances
03 février 2027	18h00 à 19h30	Les assurances
13 février 2027	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
15 février 2027	18h00 à 19h30	Les finances
17 février 2027	18h00 à 19h30	Les assurances
13 mars 2027	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
15 mars 2027	18h00 à 19h30	Les finances
17 mars 2027	18h00 à 19h30	Les assurances
20 mars 2027	8h30 à 12h00	Les régimes de retraite
22 mars 2027	18h00 à 19h30	Les finances
24 mars 2027	18h00 à 19h30	Les assurances
LISTE D'ATTENTE		
Si tous les séminaires ci-haut sont complets, vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente		
Inscription		

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS - RAPPEL



AUCUNE inscription ne sera confirmée avant le 1^{er} novembre 2026.



24 heures avant le début de chaque séance, vous recevrez par courriel :

- la documentation nécessaire pour la séance du lendemain;
- le lien ZOOM ou TEAMS;
- ainsi que l'heure du début de l'inscription.



Il est inutile de nous écrire ou de nous appeler pour recevoir l'invitation virtuelle ou le document avant ce délai.

INFORMATIONS ADDITIONNELS POUR LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER RETRAITE

1) VOS RESPONSABILITÉS

- Informer vos membres sur la tenue des séminaires en les référant au site <https://aprfae.com/seminaires-de-planification-a-la-retraite/> via votre bulletin syndical ou autres moyens. * Voir le texte suggéré plus bas pour votre bulletin.
- Informer vos membres du coût du séminaire (s'il y a lieu).
- Approuver la liste finale des inscriptions de vos membres que vous nous retournez, au plus tard, le 30 octobre 2026.

2) LIENS ENTRE APRFAE ET VOTRE SYNDICAT

L'APRFAE vous fera parvenir la liste de vos membres ayant rempli un formulaire d'inscription à compter du 19 octobre 2026. Vous devrez APPROUVER chaque nom de la liste. Toute personne dont le nom n'est pas approuvé ne recevra pas d'invitation pour le séminaire choisi et sera référée à son syndicat.

- 3) Vous devez RETOURNER la liste de vos membres approuvés pour le 30 octobre 2026 à c.couture@aprfae.ca
Chantal Couture, technicienne pour l'APRFAE, est la responsable technique de ce dossier.
- 4) Les frais sont de 90\$ / par membre accepté.
- 5) POLITIQUE D'ANNULATION : Suite à l'approbation finale de la liste de participation de vos membres, il ne sera plus possible d'annuler une inscription et la facturation sera établie en conséquence. Les factures seront envoyées directement au syndicat.

Pour toutes questions ou difficultés autres que techniques, il faut contacter Chantal Couture c.couture@aprfae.ca ou au 514-666-6969 ext. 304

Michel Paquette
Administrateur

Chantal Couture
Technicienne en gestion de projet

TEXTE SUGGÉRÉ POUR VOTRE BULLETIN SYNDICAL



SÉMINAIRES DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE POUR 2026-2027

L'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) organise des séminaires de planification de la retraite pour l'année 2026-2027. Ces séminaires seront présentés en mode virtuel du 21 novembre 2026 au 23 mars 2027. Sont admissibles, les personnes qui prendront leur retraite d'ici le 30 juin 2028 ou qui sont inscrites dans un programme de retraite progressive. Sachez que la date de tombée pour la retraite progressive est fixée au 30 juin 2031. Pour des informations plus détaillées et pour l'inscription, il faut consulter le site : <https://aprfae.com/seminaires-de-planification-a-la-retraite/> à compter du 25 juin jusqu'au 4 octobre 2026. Il faut faire vite car les places sont rapidement comblées.